



# POLE ADMINISTRATIF

## SECRETARIAT GENERAL

*District de la Loire*  
Tél : 04.77.92.28.70

**PV N°37 DU SAMEDI 04/05/2024**

Réunion du 29 avril 2024

### INTER-DISTRICTS U14F A VICHY – AVRIL 2024

Pour la première fois, un rassemblement inter-districts de la catégorie U14 Féminines a eu lieu du 22 au 25 avril, sur les installations du Creps de Vichy (03).

Le département de la Loire termine 3<sup>ème</sup> ex æquo avec le Puy de Dôme (10 points) derrière Lyon Rhône B (12 points) et Lyon Rhône A premier avec 16 points.

### DOSSIER DE DEMANDE D' « ATHLETE DE HAUT NIVEAU » 2024 - 2025

L'aide aux « Sportifs de Haut Niveau » est reconduite par le Conseil Départemental de la Loire en 2024.

Le dossier de candidature doit être rempli par l'athlète et celui du président du club, permettant de nous faire part de propositions de sportifs susceptibles de pouvoir bénéficier de ces aides.

Les propositions devront être retournées à la Direction Attractivité, Service des Sports, impérativement pour le 21 juin 2024.

**Adresse postale** : Hôtel du Département, PAAE – Direction Attractivité – Service Sports, 2 rue Charles de Gaulle, 42022 Saint-Etienne Cedex 2.

**Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas examiné.**

La Commission de Haut Niveau Loire déterminera ses choix, en fonction des critères adoptés par l'Assemblée Départementale :

- Être amateur dans une fédération sportive reconnue de haut niveau.
- En dehors de la tranche 18/30 ans, la Commission « Sport de Haut Niveau » pourra accepter la candidature d'un athlète si :
  - **Moins de 18 ans** : figurer dans les meilleurs espoirs nationaux
  - **Plus de 30 ans** : maintien au plus haut niveau de la discipline
- Être licencié et domicilié dans la Loire depuis au moins deux saisons (2022/2023 et 2023/2024) à la date de la demande, la saison en cours et la suivante. Le domicile pris en compte est celui de l'athlète (si majeur) ou d'un des responsables légaux.
- Pour les sportifs des « Pôles France ou Espoirs » situés dans le département. Être licencié dans la Loire depuis au moins deux saisons (2022/2023 et 2023/2024) à la date de la demande, la saison en cours et la suivante. L'adresse du domicile sera celle du « Pôle ».
- Pour les sports individuels : avoir des résultats sportifs au plus haut niveau national et/ou international dans une discipline représentée par une équipe nationale reconnue de haut niveau, suivant la catégorie d'âge à la date du dépôt du dossier.
- Pour les sports collectifs : figurer dans une sélection nationale dans une discipline reconnue de haut niveau, à la date du dépôt du dossier.

Contact : **Dolores DURAN**, 2 rue Charles de Gaulle 42000 St Etienne / téléphone : 04 77 59 96 94